



COMMISSION DE DISCIPLINE

Présents : MM. Robert LUCANTE, Alain AGUILAR, Patrick BACCHETTA, Nourédine BAHI (Représentant des Délégués), Hubert BANEY (Représentant des Arbitres), Michel BIRON, Henri CASSOU CONTE, Jean Louis DARDAUD, Michel DESCHAMPS, Martial DUCOIN, Bernard DUPUCH, Christian JUYON.

Excusés : Mme Karine DAUMENS. MM. Gilbert MARTINEZ, Jawad MOUKA.

Ouverture de séance à 18 H 00.

Ont été enregistrés :

1° Avertissement : 183

2° Avertissement : 54

3° Avertissement = 1 match de suspension ferme : 16

1 Match de suspension ferme : 8

2 Matches de suspension ferme : 1

3 Matches de suspension ferme : 3

4 Matches de suspension ferme : 4

5 Matches de suspension ferme : 3

7 Matches de suspension ferme : 1

2 Matches de suspension avec sursis : 1

Attente rapport de l'arbitre : 1

Suspendu à titre conservatoire : 1

Dossier mis en instruction : 1

Convocation : 1

Match à rejouer : 1

Rappel à ses devoirs d'officiel : 1

COMMISSION DE DISCIPLINE

Attention : le présent document a pour seule fonction de communiquer des délibérations de la Commission Départementale de Discipline à titre d'information. Ce document ne peut donc faire l'objet en l'état d'aucune contestation devant un quelconque organe.

Les décisions et les procès - verbaux sont toujours consultables via Foot clubs.

	<u>Qualité</u>	<u>Clubs</u>	<u>Date Match</u>	<u>Date d'effet</u>	<u>Sanction</u>
U 15 Brassage Niveau 2 Poule B	Club	Entente Estuaire Haute Gironde / Stade Blayais	12/10/2019	17/10/2019	Match à rejouer + Amende 200 €
U 17 Brassage Niveau 1 Poule B	Joueur	A.S. Saint Aubin Médoc	12/10/2019	13/10/2019	4 Matchs de suspension ferme. Art 13.1
U 17 Brassage Niveau 1 Poule B	Joueur	G.J. Cœur de Médoc	12/10/2019	13/10/2019	5 Matchs de suspension ferme dont 1 par révocation sursis. Art 13.1
U 17 Brassage Niveau 1 Poule B	Joueur	E.S. Bruges	12/10/2019	13/10/2019	3 Matchs de suspension ferme. Art 13.1
U 19 Brassage Poule C	Joueur	F.C. Martignas / Illac	13/10/2019	14/10/2019	4 Matchs de suspension ferme. Art 13.1
Senior Coupe Seat Skoda	Joueur	A.S. Monferrandaise	13/10/2019	14/10/2019	5 Matchs de suspension ferme. Art 6
Senior Coupe Seat Skoda	Joueur	F.C. Targon Soullignac	13/10/2019	14/10/2019	Dossier en instruction
Senior Coupe Seat Skoda	Joueur	F.C. Targon Soullignac	13/10/2019	14/10/2019	5 Matchs de suspension ferme. Art 13.1 et 10
Senior Coupe District Poule 43	Joueur	S.C. Ares	13/10/2019	14/10/2019	4 Matchs de suspension ferme. Art 6

COMMISSION DE DISCIPLINE

Senior Coupe District Poule 43	Joueur	C.M.O. Bassens	13/10/2019	14/10/2019	3 Matches de suspension ferme. Art 6
Senior Coupe District Poule O	Joueur	F.C. Biganos	13/10/2019	14/10/2019	Attente rapport arbitre
Senior Coupe District Poule O	Joueur	F.C. Cubzac les Ponts	13/10/2019	14/10/2019	7 Matches de suspension ferme. Art 9
Senior Coupe District Poule O	Club propos racistes à officiel	F.C. Cubzac les Ponts	13/10/2019	17/10/2019	Rappel Police terrain + amende 200€ dont 100€ sursis
Senior Coupe District Poule O	Joueur	C.A. Béglais	13/10/2019	14/10/2019	3 Matches de suspension ferme. Art 6
Senior Foot Entreprise D2	Joueur	Transports en Commun Bordeaux	11/10/2019	12/10/2019	4 Matches de suspension ferme. Art
U 17 Niveau 1	Dirigeant Assistant Bénévole	Coteaux Libournais	14/09/2019	17/10/2019	Rappel aux devoirs officiel
U 15 Coupe de la Gironde	Educateur	F.C. Libourne	28/09/2019	17/10/2019	2 Matches de suspension avec sursis. Art 4

Clôture de séance à 20 h 45

Le Président de Séance
Robert LUCANTE

Le Secrétaire de Séance
Martial DUCOIN



COMMISSION DE DISCIPLINE

Rappels pour informations

Gestion des avertissements qui se superposent avec des expulsions

Cas numéro 1 : exclusion d'un licencié ayant déjà un avertissement au fichier : le joueur est sanctionné du nombre de matchs fermes qui résulte de son exclusion directe. L'avertissement est conservé.

Cas numéro 2 : exclusion d'un licencié ayant déjà deux avertissements au fichier : le joueur est sanctionné du nombre de matchs fermes qui résulte de son exclusion directe + 1 match ferme.

De ce fait les avertissements antérieurs sont purgés et remis à zéro.

Rappel règlement disciplinaire relatifs aux avertissements :

1^{er} Avertissement : inscription au fichier

2^{ème} Avertissement : inscription au fichier

3^{ème} Avertissement : 1 match ferme si entre le 1^{er} et le 3^{ème} avertissement moins de trois mois se sont écoulés.

Rappel police des terrains et infrastructures sportives

Article 2.1.b de l'annexe 2 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Les Clubs qui reçoivent sont chargés de la police du terrain et sont responsables des désordres qui pourraient résulter « **avant, pendant ou après le match** » du fait de l'attitude du **Public**, des **Joueurs** et des **Dirigeants** ou de **l'insuffisance de l'organisation**. Néanmoins, les **Clubs Visiteurs (...)** sont responsables lorsque les **désordres** sont le fait de leurs **Joueurs, Dirigeants ou Supporters**.